



Le territoire,
le photographie
& le paysage

EXPOSITION

dossier d'itinérance

décembre 2015

CAUC
HAUTE-SAVOIE

haute
savoie
le Département

PRÉAMBULE

L'OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

Le Caue a engagé en 2012 la réalisation d'un observatoire départemental des paysages. Il s'agit de constituer un fonds photographique alimenté par des prises de vues régulièrement reconduites pour aboutir à 3 types de séries chronologiques.

- Une sélection de 90 points de vue fixes répartis en Haute-Savoie est établie selon une logique de 9 unités paysagères et fait l'objet d'une reconduction régulière. Ces 9 ensembles (Chablais Lémanique, Massifs du Chablais et du Giffre, Pays du Mont-Blanc et Haute-Vallée de l'Arve, Basse-Vallée de l'Arve, Genevois, Plateau des Bornes, Avant-Pays Haut-Savoyard, Massif des Bornes-Aravis, Cluse du lac d'Annecy-Bauges) ont été déterminés selon des cohérences géographiques et culturelles distinctes. À l'intérieur de chaque unité, un itinéraire emprunte les axes routiers les plus fréquentés. Le long de ce parcours ces points de vue doivent permettre de caractériser l'identité paysagère des territoires et de rendre compte de l'évolution des paysages quotidiens. Ce projet s'inscrit dans le cadre méthodologique de l'observatoire photographique national.

- Un travail de prises de vues est laissé au libre choix du photographe **Sylvain Duffard**.
- A partir d'œuvres d'art et de vues anciennes représentant des sites majeurs du département, Sylvain Duffard, à travers son objectif, témoigne de l'évolution du regard porté sur ces paysages.

www.observatoire.paysages74.fr

L'EXPOSITION

En 2014, le Caue a réalisé en partenariat avec le Conseil général de la Haute-Savoie l'exposition **Le territoire, le photographe et le paysage** dans une première version scénographiée pour le château de Clermont. Elle présentait l'histoire de la commande publique de photographies de paysages en France et était complétée par les prises de vues de l'unité paysagère de l'**Avant-Pays haut-savoyard**.

Rééditée en mai 2015 dans une forme itinérante, cette exposition reprend le thème central pour finalement amener le visiteur à découvrir les prises de vues réalisées en 2012 et 2013 sur l'unité paysagère de **La cluse du lac d'Annecy**.

L'objectif de cette exposition itinérante est double : dynamiser et valoriser le travail évolutif de l'observatoire des paysages de Haute-Savoie (www.observatoire.paysages74.fr) et augmenter progressivement le corpus des tirages photographiques de chaque unité paysagère.

L'EXPOSITION

"**La commande, le photographe et la commande**" relate l'histoire de la représentation du paysage et de la commande publique depuis l'apparition de ce nouveau mode d'expression au XIX^e siècle qu'est la photographie. De la mission héliographique de 1851 jusqu'à la mission photographique de la DATAR dans les années 1980, cette partie présente l'évolution du regard et des paysages observés.

La commande, le photographe & le paysage

Le paysage a un sens qu'il faut comprendre

Il est communément admis que les premières représentations de paysage en Occident apparaissent au cours de la période de la Renaissance. Le paysage devient un sujet significatif dans les œuvres des peintres italiens et hollandais. L'apogée est atteint de manière symbolique et idéalisée, le paysage devient, à la fin du XVIII^e siècle, l'élément principal et pré-photographique d'une œuvre d'art. Avec le romantisme, le motif de paysage est étroitement lié à la représentation par le peintre, qui en fait un genre expressif à part entière, très codifié et qui va conditionner le regard et notre perception.

Le paysage est une expérience

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un nouveau mode de représentation apparaît avec l'invention de la photographie. Le développement simultané des moyens de transport va ouvrir un grand rôle dans la découverte des paysages lointains. La diffusion des guides touristiques et des cartes va former une culture collective de territoire et de patrimoine national.

La photographie est alors présentée comme essentiellement documentaire.

Le paysage devient

Les représentations photographiques des paysages vont évoluer avec les **commandes publiques** : après l'impératif pour les sites patrimoniaux, tel à la fin de la guerre d'une politique de protection du patrimoine architectural, les **photographies** vont témoigner de l'évolution du territoire, en particulier à la fin des Trente Glorieuses après le choc pétrolier de 1973, qui conduisent à l'apparition de la notion de qualité du cadre de vie.

La photographie permet d'illustrer, de démontrer, voire de dénoncer, par exemple l'urbanisation et la déprise agricole.

*Commandes publiques : ensemble des cultures posées par une puissance morale et dont l'abus (abus, répression, sanction...) peut entraîner les sanctions.

Pourquoi photographier le paysage ?

Le paysage est une expression de la culture

À la fin de 20^e siècle, la préservation et la mise en valeur du paysage n'est inscrite dans les documents de planification, une loi sur le paysage est votée en France en 1963, puis la Convention européenne du paysage est adoptée en 2000. Le paysage, considéré comme un objet culturel et interdisciplinaire, fait l'objet de multiples descriptions pour lesquelles le regard du photographe est sollicité.

La photographie révèle les paysages ordinaires, quotidiens, qui deviennent dignes d'intérêt.

EN FRANCE

Le musée historique de 1051

Un peu d'histoire

INVENTORIER

Photographier le paysage

ANTICIPER ET ÉVALUER

Les campagnes de cartes de Montparnasse des terraces et rochers

Faire un bilan et démontrer

Les campagnes de réhabilitation de la Reconstruction et de l'urbainisme

Localiser et connaître

À L'ÉTRANGER

Le complexe photographique de l'United States Geological Survey

Raconter une époque et renouveler le regard

Le musée de la DATAR

L'exposition présente ensuite **la naissance des observatoires des paysages** qui ont été mis en place dans les années 1990 à l'initiative du ministère de l'Environnement.

L'objectif est de constituer des séries photographiques, avec une méthodologie précise, afin d'analyser l'évolution des paysages. Révéler, garder la trace, mémoriser, interpréter, comparer, autant de finalités que l'on retrouve dans la vingtaine d'observatoires en France aujourd'hui.

Photographier le paysage La naissance des observatoires

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE NATIONAL DU PAYSAGE

L'Observatoire photographique du paysage est mis en place dans les années 1990 à l'initiative du ministère de l'Environnement.

«... Constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les modifications et les facteurs de transformations qui agissent entre eux les rôles des différents acteurs qui en sont le causeur de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage. » (Communication au Conseil des ministres, 1992)

Une méthodologie précise garantit la cohérence, à l'échelle nationale, d'actions menées au niveau local : mise en œuvre d'un répertoire photographique, élaboré par des cartographes de terrain de manière rigoureusement normalisée, afin d'aboutir à des séries chronologiques.

La réalisation d'un observatoire s'inscrit dans une démarche qui se veut scientifique.

La première mission de l'Observatoire photographique du paysage a été réalisée en 1992 dans le cadre de la loi relative au littoral par Bernard Desjean. Aujourd'hui, une vingtaine d'observatoires photographiques a été mise en place. Les dix derniers observatoires engagés concernent le territoire du Parc national régional des Alpes, du Sud-est de l'Alsace.

« Si l'exploitation des images satellites apporte aujourd'hui des informations cartographiques et statistiques sur les changements d'occupation du sol, l'analyse de la forme, de la trame, des zones périphériques, nouvelles infrastructures... elle reste un constat de l'occupation du sol. Si de telles données ont un intérêt scientifique, elles ne reflètent pas la dimension perceptive du paysage. Seule la photographie prise à partir du sol révèle le paysage tel que perçu par les populations. »

(Etat des Observatoires photographiques - Méthode de l'Observatoire photographique du paysage, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, 2008.)

Ces observatoires visent à rendre compte, voire à mesurer les évolutions du paysage, qu'elles soient liées à des phénomènes de déprise agricole, de désindustrialisation, ou d'extension de l'urbanisation.

À quoi sert un observatoire ?

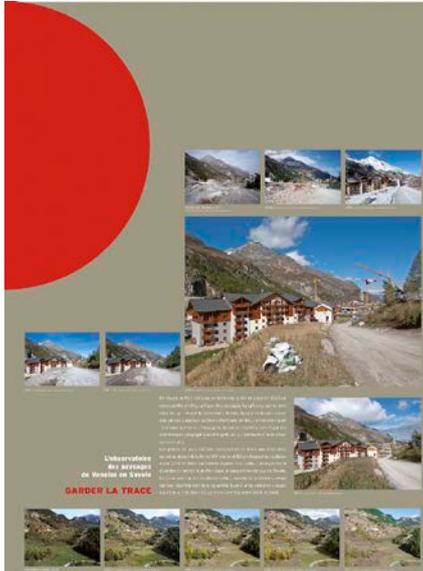


REVELER
 Une photographie prise d'un observatoire permet de révéler des détails qui ne sont pas visibles d'un autre point de vue. C'est pourquoi les observatoires sont souvent installés sur des hauteurs ou dans des endroits stratégiques. Ils permettent de mieux comprendre l'environnement et de mieux gérer les ressources.

L'observatoire géométrique de l'Alsace



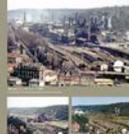
À quoi sert un observatoire ?



À quoi sert un observatoire ?

L'observatoire des sites industriels et agricoles

MÉMORISER
 L'observatoire permet de mémoriser les lieux et les paysages. C'est pourquoi les observatoires sont souvent installés dans des endroits stratégiques. Ils permettent de mieux comprendre l'environnement et de mieux gérer les ressources.

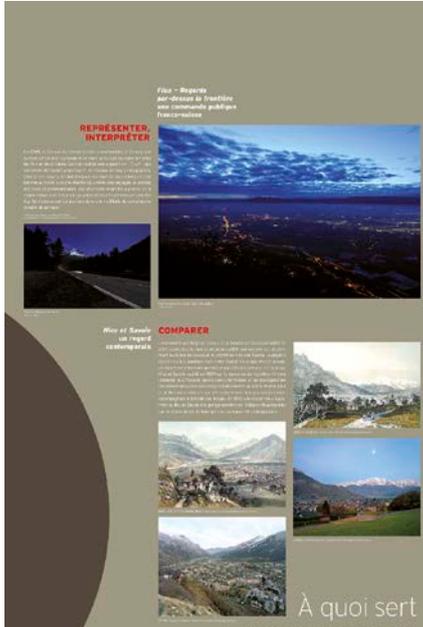


L'observatoire des stations de sports d'hiver en Rhône-Alpes

REPRÉSENTER, INTERPRÉTER
 L'observatoire permet de représenter et d'interpréter les lieux et les paysages. C'est pourquoi les observatoires sont souvent installés dans des endroits stratégiques. Ils permettent de mieux comprendre l'environnement et de mieux gérer les ressources.



À quoi sert un observatoire ?



Fils - Regards sur-Grasse de l'histoire des communes voisines

REPRÉSENTER, INTERPRÉTER

L'observatoire permet de représenter et d'interpréter les lieux et les paysages. C'est pourquoi les observatoires sont souvent installés dans des endroits stratégiques. Ils permettent de mieux comprendre l'environnement et de mieux gérer les ressources.

Comparer



À quoi sert un observatoire ?

L'exposition se poursuit avec la présentation de **l'observatoire des paysages haut-savoyards**. La problématique paysagère en Haute-Savoie est bien spécifique et liée avant tout au dynamisme départemental et à l'urbanisation. C'est pourquoi l'observatoire n'a pas vocation à représenter et à suivre les grands paysages naturels du département. Il ne s'agit pas non plus d'un outil de promotion touristique. Il s'attache plutôt aux paysages quotidiens, en évolution constante et qui constituent notre cadre de vie.

L'observatoire des paysages haut-savoyards

La Haute-Savoie bénéficie d'une croissance soutenue parmi les plus élevées de France :
 - la population a doublé en 40 ans,
 - le département compte 10 000 habitants de plus par an depuis le début des années 2000.
 En 2030, on prévoit 882 000 habitants en Haute-Savoie dont 53 700 ménages, 95 900 résidences principales supplémentaires et un doublement de la population des plus de 75 ans (soit + 48 000 personnes). 6 200 hectares seront consommés par l'urbanisation.

Source : Observatoire départemental / La Haute-Savoie en chiffres - Conseil général de la Haute-Savoie / Parcours, avril 2013.



Valère Achard - La Savoie Saint-Maurice

LE SUBLIME

Les paysages du département sont un élément important, référencé à l'échelle européenne, qui font son attractivité résidentielle et touristique. Notre imaginaire voit dans ces paysages une représentation de paysages de beauté de valeur culturelle qui s'opposent souvent au paysage et les grands lacs aux images émoussées, ternes des cartes postales qui constituent notre image.

Les fonds de vallée et les villes sont en général absents, à l'exception des centres habités. Mais ce rêve de montagne est le cadre de vie quotidien des 770 000 habitants qui vivent très majoritairement dans les grandes agglomérations ou à proximité.

Une autre appréhension des paysages existe, étroitement liée au mode de vie des habitants et en particulier aux déplacements et à la mobilité.



Paysages d'exception
 Paysages ordinaires ?



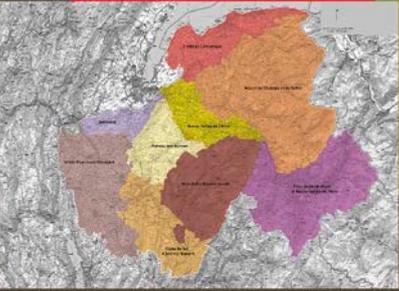
Photo de Didier, 2010

LE QUOTIDIEN

L'observatoire des paysages haut-savoyards prend le parti de s'intéresser au paysage ordinaire, celui que l'on aperçoit quotidiennement dans le cadre de notre cadre de vie sous la pression des aménagements. La dynamique de l'urbanisation est en Haute-Savoie le principal facteur de l'évolution des paysages. L'observatoire n'a donc pas vocation à représenter et à suivre les paysages naturels exceptionnels du département.



Photo de Didier, 2010



5 UNITÉS PAYSAGÈRES

- Champ de Brie
- Paris, Ile de France
- Mont de France et de la Vallée
- Paris, Ile de France
- Champ de Brie
- Champ de Brie

LA MÉTHODE

Le projet de paysage est un projet de territoire. Il s'agit de définir un cadre de référence pour le territoire, en tenant compte de ses spécificités et de ses enjeux. La méthode proposée est basée sur une approche participative et collaborative, impliquant les acteurs locaux et les citoyens. Elle vise à définir un cadre de référence pour le territoire, en tenant compte de ses spécificités et de ses enjeux. La méthode proposée est basée sur une approche participative et collaborative, impliquant les acteurs locaux et les citoyens.

Unités paysagères & itinéraires

Trois approches photographiques

LES VUES EMBLÉMATIQUES

Les vues emblématiques sont des vues qui représentent le territoire et qui sont facilement reconnaissables. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs.

LES VUES LIBRES

Les vues libres sont des vues qui sont prises de points de vue variés et qui montrent le territoire sous différents angles. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs.

LES POINTS DE VUE FIXES

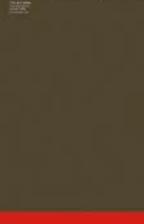
Les points de vue fixes sont des vues qui sont prises de points de vue fixes et qui montrent le territoire sous différents angles. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs. Elles sont souvent utilisées pour promouvoir le territoire et pour attirer les visiteurs.

www.observatoire-paysages74.fr

Le photographe

AVENIR DIFFICILE

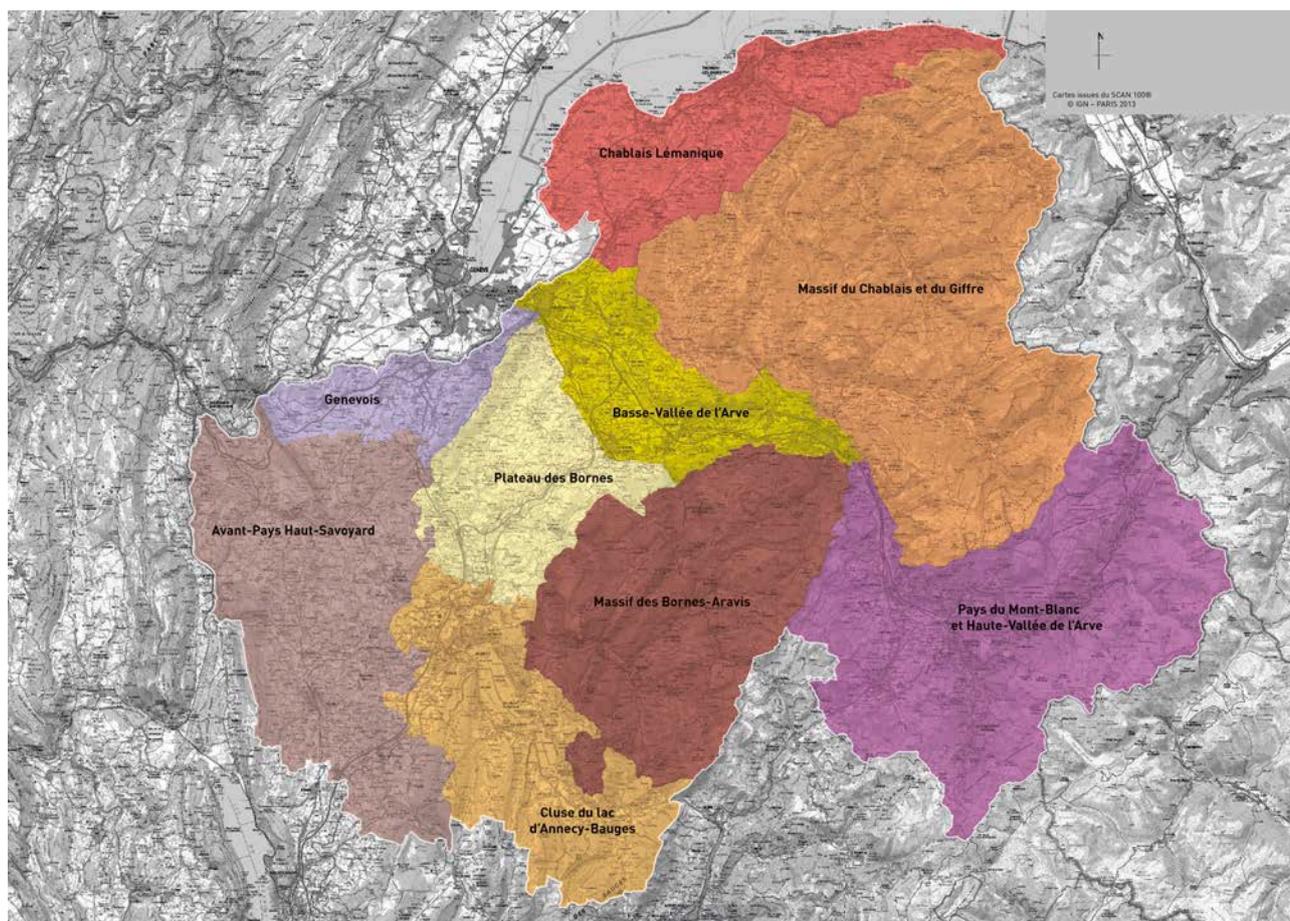
Le photographe est un professionnel qui a pour mission de capturer des images qui racontent une histoire. Il doit être capable de trouver des angles de vue originaux et de saisir des moments décisifs. Le photographe est un professionnel qui a pour mission de capturer des images qui racontent une histoire. Il doit être capable de trouver des angles de vue originaux et de saisir des moments décisifs.

La dernière partie de l'exposition amène le spectateur à découvrir les **photographies d'une des unités paysagères** de l'observatoire des paysages de Haute-Savoie. 10 points de vue fixes, 2 vues libres et 3 vues emblématique sont exposées. Suivant le lieu de présentation de l'exposition, les photographies de l'unité paysagère correspondante seront exposées. Actuellement, 7 des 9 unités paysagères ont été couvertes par le photographe (Chablais Lémanique, Massifs du Chablais et du Giffre, Genevois, Plateau des Bornes, l'Avant-Pays Haut-Savoyard, Cluse du lac d'Annecy-Bauges, Basse-Vallée de l'Arve). Le reportage des unités paysagères du massif des Bornes-Aravis et du Pays du Mont-Blanc et la Haute-Vallée de l'Arve est prévu fin 2015, début 2016

9 UNITÉS PAYSAGÈRES

Les vues sont prises depuis les axes de circulation les plus empruntés ou à proximité, selon une logique d'itinéraire. Ces itinéraires, support des points de vues destinés à être reconduits, sont déclinés selon une logique d'unités paysagères. .





Chablais Lémanique



Massifs du Chablais et du Giffre





Genevois



Plateau des Bornes





Avant-Pays Haut-Savoyard



Cluse du lac d'Annecy-Bauges



Basse-Vallée de l'Arve



Exposition conçue initialement en 2014 par le Caue de Haute-Savoie en partenariat avec la Direction des affaires culturelles du Conseil départemental de la Haute-Savoie, pour le château de Clermont.

Réédition et adaptation de cette exposition en version itinérante par le Caue, mai 2015.

COMMISSARIAT

Jacques Fatras

CAUE DE HAUTE-SAVOIE

PHOTOGRAPHIES

Sylvain Duffard

COMITÉ DE PILOTAGE

Arnaud Dutheil ET **Dominique Leclerc**

CAUE DE HAUTE-SAVOIE

Cécile Dupré ET **Catherine Salardon**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Emmanuelle Mellier

CHAMBÉRY

MISE EN ESPACE

Dany Cartron

CAUE DE HAUTE-SAVOIE

VIDÉO SITE INTERNET

Julien Platet

PARIS

RÉALISATION INTERVIEW DE RAPHAËLE BERTHO

Image B

ANNECY

IMPRESSION

Photographies **Italis**

PRINGY

Panneaux **Médiamax**

REMERCIEMENTS

Raphaële Bertho

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Frédéric Hébraud

CAUE 34

Christophe Veyrat-Parisien

PAYSAGISTE

Florent Charles

CHEF DU SERVICE RTM 74

Archives départementales de la Haute-Savoie

Atelier graphique Le Cicero, Isabelle Fournier ET **Jean-Benoît Godefroy**

SCÉNOGRAPHES DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE L'EXPOSITION AU CHÂTEAU DE CLERMONT

LE PHOTOGRAPHE

Photographe indépendant, Sylvain Duffard vit et travaille à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Depuis 2011, il réalise les prises de vues de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional des Alpilles dans les Bouches-du-Rhône. Ses pôles d'intérêt sont le territoire et les paysages habités. Parmi ceux-ci figurent les expositions La forêt habitée, issue d'une commande publique de l'Office national des forêts (ONF) en 2009 sur les forêts d'exception, et Paysage du chantier, Trans305, présentée à Ivry-sur-Seine en 2012. Depuis 2009, Sylvain Duffard bénéficie également de commandes régulières de l'École nationale supérieure du paysage Versailles Marseille.



Présentation des photos de l'unité paysagère de La cluse du lac d'Annecy à L'îlot-S, CAUE



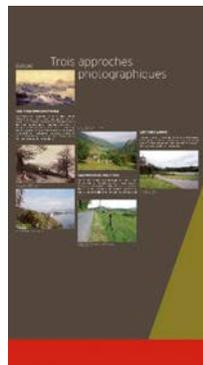
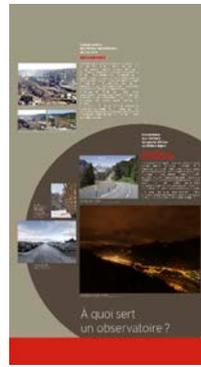
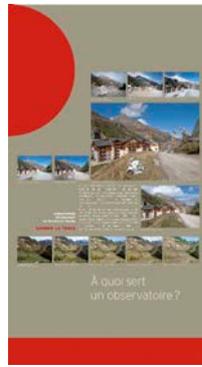
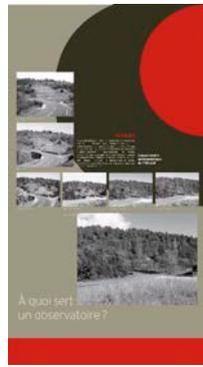
Présentation des photos d'une unité paysagère sur des grilles pour l'itinérance de l'exposition

DESCRIPTIF TECHNIQUE



L'exposition se compose de 16 bâches imprimées (largeur : 118 cm, hauteur : 176.5 cm) accrochées sur des grilles (fournies) à l'aide de tendeurs.

Les bâches doivent être exposées dans l'ordre présenté dans ce document et regroupé en 3 entités comme ci-dessous.



Les 15 photos des entités paysagères sont imprimées sur papier photo collées sur dibon (largeur : 88 cm, hauteur : 60 cm). Elles sont présentées sur des plaques pvc (largeur : 118 cm, hauteur : 92 cm) qui sont accrochées sur des grilles (fournies). Un 16^e tirage présente l'unité paysagère.

Surface : Cette exposition nécessite 37.2 m linéaire soit un espace d'au minimum 75 m²

Montage : 2 personnes

Transport : voiture type Kangoo

Condition de prêt : le CAUE met gratuitement à disposition cette exposition. Néanmoins, une convention sera signée entre les deux parties pour préciser les conditions de prêt, transport, assurances...

Récapitulatif :

- 16 bâches imprimées (largeur : 118 cm, hauteur : 176.5 cm)
- 16 tirages sur papier photo, collés sur dibon (largeur : 88 cm, hauteur : 60 cm)
- 32 grilles (largeur : 120 cm, hauteur : 200 cm)
- 15 plaques pvc (largeur : 118 cm, hauteur : 92 cm)

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact avec **Dany Cartron**
(tél : 04 50 80 21 12 / mail : culture@caue74.fr)

Plus d'images sur www.observatoire.paysages74.fr

Votre contact : **Dany Cartron**
tél : 04 50 80 21 12 / mail : culture@caue74.fr



7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex
www.caue74.fr